

Notice descriptive	
Titre	Décision du 19 septembre 2025 portant délégation de l'organisation des services aériens entre Tarbes et Paris (Orly) au syndicat mixte de la zone aéroportuaire de Tarbes-Lourdes-Pyrénées « PYRENIA ».
Numéro NOR	ATDA2525879S
Ministère	Ministère de la Transition Écologique et Solidaire - Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales
Thématique de document	Aviation civile
Type de document	Décision
Date de signature	19-09-2025
Date de publication	26-09-2025
Document	ATDA2525879S.pdf
Mots-clés	Transport aérien